Avril 2022

l'inf'Oh

www.omhgrandnancy.fr

Travaux

Ce sont 60 Logements, situé 1-3 Boulevard de l'American légion à Nancy, pour le bâtiment Pershing, qui seront concernés par d'importants travaux de rénovation prochainement.



Concernant le bâtiment :

Des travaux d'isolation thermique extérieure et ravalement des façades (y compris désamiantage) ainsi que la réfection complète des halls d'entrée sont au programme tout comme la cage d'escaliers et les espaces communs. Les deux ascenseurs seront remplacés.

Concernant les logements :

- **Remplacement de l'ensemble des chaudières et des fenêtres**.
- Transformation des loggias et celliers en **balcons** afin d'offrir un espace extérieur.
- **Réfection complète des salles de bains** (sols, murs, plafonds, équipements, sanitaires, électricité).
- Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée VMC.
- Installation de visiophones.



Grâce aux travaux qui vont être réalisés, le bâtiment passera de l'étiquette énergétique E à B ce qui sera un vrai + pour le confort des locataires et leur pouvoir d'achat.

Les travaux sont programmés en septembre 2022 pour une durée prévisionnelle de 13 mois.

Montant total de l'opération :
3 600 000 € TTC.

Une réunion de présentation et information pour les locataires aura lieu le 26 avril prochain.

Les inf'Oh +

- **Sylvain RICHARD**, Directeur du Pôle Proximité et collaborateur de l'OMh depuis 27 ans, a quitté l'Office le 31 mars dernier pour tenter une nouvelle aventure professionnelle dans l'entreprenariat. Ses collègues et collaborateurs ont salué l'engagement de ce professionnel et lui souhaitent une belle réussite dans ce nouveau challenge. Son intérim est assuré par **Nathalie CARTURAN** actuellement Directrice du Pôle Maintenance du Patrimoine et de la Sécurité.

- Le bureau de la Responsable de Site ville vieille à Nancy, **Sarah MUCKENSTURM**, situé précédemment au 9 rue Duc Raoul a déménagé et vous accueille désormais au **15 rue du Maure qui trompe**.



Les bureaux des responsables de sites deviennent des Espaces Accueil Clients et nous programmons leur rénovation progressive sur plusieurs années, à raison de 3 EAC/an. L'objectif étant d'offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil à nos collaborateurs et locataires.

Élections des représentants de locataires



Le 24 ou le 25 novembre 2022, vous pourrez choisir vos 5 représentants au Conseil d'Administration de l'OMh du Grand Nancy. Ils feront entendre votre voix pendant 4 ans. Locataires comme vous, ils seront associés aux grandes décisions concernant votre logement, votre immeuble et votre quartier.

Les associations de locataires vont venir à votre rencontre afin de constituer la liste des locataires qui sera présentée aux élections.

Qui peut être candidat ?

Sont éligibles, à l'exclusion des personnes membres du personnel de l'OMh, les personnes physiques, âgées de dix-huit ans minimum et ne tombant pas sous le coup des dispositions de l'article L423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, qui sont titulaires d'un bail d'habitation et peuvent produire soit la quittance correspondant à la période de location précédant l'acte de candidature, soit le reçu mentionné à l'article 21 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, soit la décision de justice octroyant les délais de paiement du loyer ou des charges. Chaque contrat de location ne donne droit qu'à une seule candidature.

Être représentant des locataires, c'est 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont autant de sujets sur lesquels ils s'expriment et décident durant leur mandat. Membres à part entière du conseil d'administration, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter la voix des locataires sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association soutient les locataires au quotidien et se fait le relais de leurs questions, leurs remarques ou leurs attentes.

Solidarité Ukraine

L'OMh apporte son soutien et fait preuve de sa solidarité en accueillant 18 personnes ukrainiennes, arrivées via le dispositif préféctoral, pour une solution d'hébergement. Sur les 30 familles accueillies par la Ville de Nancy, nous mettons à disposition 9 logements dont 3 seront meublés par l'entreprise DEMATHIEU-BARD (entreprise française du secteur de la construction), en tant que mécène. Les baux seront portés par l'UDAF (Union départementale des affaires familiales) en inter médiation locative.

Par ailleurs deux collectes ont été organisées par les collaborateurs de l'OMh au sein de l'entreprise pour recueillir des affaires scolaires, de la vaisselle, des produits d'hygiène et ménagers, du linge (draps, serviettes, plaids…) pour donner aux plus démunis.



UNE AIDE PONCTUELLE QUI DOIT RESTER EXCEPTIONNELLE

L'aide financière du **Fonds de solidarité Logement Energie (FSLE)** permet d'apporter une aide d'urgence aux personnes en situation de précarité ne pouvant payer les factures d'énergie. L'aide est soumise à conditions de ressources et est versée directement au fournisseur pour un montant variable selon la composition familiale. Il s'agit d'une aide au maintien de la fourniture d'énergie et d'une mesure ponctuelle et exceptionnelle. En effet, le FSL Energie n'est pas en capacité d'honorer toutes les factures d'un client consommateur. Ce dernier doit avant tout chercher des solutions pour ne pas créer de nouvelles dettes.

L'instruction d'un dossier est réalisée uniquement pas un service social de secteur (assistante sociale/ CCAS/ Maison départementale des solidarités/CAF/UDAF…).

Retrouvez également notre guide des bonnes pratiques pour maîtriser vos dépenses énergétiques, sur notre site internet **www.omhgrandnancy.fr**, **rubrique Je suis locataire/bien vivre dans ma résidence**.



Votre lettre d'info numérique. - Directeur de la publication : Jérôme DAL BORGO -
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/Avril 2022. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, l'habitat en Mouvement

quali hlm
La qualité de service en actions et en preuves

OMh du Grand Nancy
Likez ! Partagez ! Commentez !